

BULLETIN OFFICIEL

De l'Exposition de Lyon, Universelle, Internationale et Coloniale

Rédacteur en chef : Léon **MAYER**

EN 1894

Directeur : Léon **FOURNIER**

ABONNEMENTS

	SIX MOIS	UN AN
France.....	4 fr.	8 fr.
Etranger (union postale).....	5 »	9 »

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Paraissant le Jeudi.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

LYON — 14, rue Confort — LYON

ANNONCES

La ligne.....	» 50
Réclames.....	1 »
Faits Divers.....	2 »

SOMMAIRE : Chronique hebdomadaire. — Partie officielle : Exposition de Lyon : Comité régional de Besançon. — Conseil général et Conseil municipal : Répartition des subventions. — Commissariat de l'Exposition des Colonies à l'Exposition de Lyon. — Erratum. — Partie non officielle : l'Exposition de Lyon et le Gouvernement. — A l'Exposition d'Anvers. — Les Palais coloniaux : Pavillon de l'Algérie. — État des travaux de l'Exposition. — La Publicité. — De Chicago à Lyon. — La brochure de la Direction générale. — L'Exposition de Lyon et la Presse parisienne. — Petites nouvelles de l'Exposition. — Bulletin financier.

GRAVURES : Pavillon de l'Algérie : Elévation des galeries intérieures. — Détails de l'une des portes principales.

CHRONIQUE

HEBDOMADAIRE



Événement de la semaine, c'est la publication d'une petite brochure de propagande que vient d'éditer le Conseil Supérieur de l'Exposition. La couverture est élégante, illustrée en couleurs, elle attire l'œil suffisamment; les dessins sont de Fléchin — un jeune artiste d'un talent certain — les gravures de Delaye, et le livre sort des presses de M. Rey. Nous serions mal placés pour un éloge qui serait banal. Ce que le Conseil Supérieur a voulu, c'est résumer d'une façon saisissante, en quelques pages concises, les raisons qui attestent l'excellence du choix de la ville de Lyon, comme siège d'une Exposition, et celles qui de sa constitution administrative ou de la description de son territoire viennent attester la certitude absolue et logique d'un plein succès. Le livre se termine par l'exposé de tous les règlements sur la matière, règlements généraux et règlements annexes, tarifs, etc.; en un mot, tout ce qu'il est utile à l'exposant futur de connaître, se trouve dans cette seconde partie de la brochure comme dans la première sont admis tous les renseignements pouvant intéresser le visiteur ou l'ami.

On nous saura gré de parcourir rapidement cette notice pour mettre en lumière ses principaux arguments.

I

Après avoir démontré, par leur fréquence même l'utilité des Expositions, le Conseil Supérieur indique que pour entreprendre une Exposition comme celle de 1894, tentative vraiment considérable de sage et féconde décentralisation, nulle autre ville ne pouvait lutter avec la nôtre.

Pour pouvoir rémunérer une pareille dépense par le concours des exposants et celui des visiteurs, il ne fallait pas moins qu'une grande ville comme Lyon, la vraie capitale industrielle de la France et incontestablement la capitale de toute la vaste et riche région

du Sud-Est, aux portes de la Suisse, de l'Italie, de l'Auvergne, de la Bourgogne et du Dauphiné, à quelques heures des départements méridionaux et de la Méditerranée. Douze lignes ferrées convergent par six grandes gares vers cette cité exceptionnellement active que le Rhône et la Saône mettent en communication par une voie économique avec toute la région du Nord et toute la région du Sud, et que quatorze lignes de tramways ou de chemins de fer funiculaires arrivent à peine à desservir. Il est incontestable que dans une ville pareille, au cœur de la grande ligne ferrée de Londres à Nice, le moindre événement, la moindre fête doit attirer et attirer une affluence extraordinaire d'étrangers. A plus forte raison, il en sera de même quand il s'agira d'une grande Exposition où les éléments régionaux suffiraient à eux seuls pour constituer un attrait de premier ordre. Tout autour de la Ville, dans un rayon restreint, des sites admirables, l'Exposition fournira le prétexte pour aller les visiter, ils justifieront les voyages et les déplacements et les frais qui en sont la suite. C'est toute la ligne de l'Est jusqu'à Saint-Genix-d'Aoste. C'est Grenoble, Chambéry et les montagnes de la Savoie et du Dauphiné, la Grande Chartreuse, le lac d'Annecy, Genève, toute la rive française du lac Léman, le lac du Bourget, Aix-les-Bains, les gorges du Fier, le Grand Revard, les rives gracieuses de la Saône, la descente si pittoresque du Rhône.

Et la Ville elle-même toute transformée et toute renouvelée depuis vingt ans, avec les artères nouvelles qui ont labouré les vieux quartiers, pour jeter partout l'air et la lumière. Au centre de la Ville, des quartiers neufs, sur la rive gauche du Rhône, encore des quartiers neufs, ou plutôt tout une seconde ville nouvelle aux claires maisons et aux larges chaussées, toute une cité universitaire qui atteste que Lyon met au même rang que sa suprématie commerciale le souci de sa supériorité intellectuelle et morale, le soin de conserver, au centre même de la France, un foyer inaltérable et puissant de science et d'art.

Les industries de Lyon, la Soie, le Fer, les industries annexes, les autres industries, l'Agriculture et l'Horticulture de la région, la vigne, la richesse des cités laborieuses des environs, tout fournit les éléments exceptionnels d'une grande réussite, qui garantit aux Exposants la compensation des charges entraînées par leur participation.

La notice le dit en excellents termes :

Lyon est le centre d'une région trop industrielle pour que tous les exposants n'y trouvent pas la rémunération de leurs efforts par la conquête de nouveaux clients, par la création de nouveaux débouchés. Peut-être même, à ce point de vue, l'Exposition de Lyon sera pleine d'agréables surprises et de féconds enseignements. Elle sera un rendez-vous plus intime du travail national, elle sera aussi conçue d'une façon peut-être plus rationnelle au point de vue du commerce

et de l'industrie. Elle ne possédera pas ce mirage et cet éclat qui firent le charme de l'Exposition de 1889; mais le visiteur y trouvera plus aisément ce qu'il cherche, et le produit exposé sera vu sûrement à sa place et sera mis en valeur par ce fait qu'on n'ira pas trouver ailleurs qu'en lui-même l'attrait de l'Exposition.

Et l'exposé préliminaire se termine par cette réflexion d'une absolue justesse qui indique et précise l'œuvre que l'on veut accomplir :

Pour tout résumer d'un trait, il suffit, si l'on veut bien faire comprendre la pensée maîtresse de l'Exposition de Lyon, de comparer l'Exposition de 1878 à celle de 1889. De l'avis de tous les intéressés, la seconde fut incontestablement plus magique et plus brillante, la première fut, peut-être plus scientifique et plus utile.

Il est impossible à aucune ville de rêver rien de pareil à l'œuvre grandiose de 1889; il n'est pas défendu de se rapprocher de celle de 1878, et c'est ce que la ville de Lyon a la légitime ambition et le juste désir de faire.

II

Le Conseil supérieur expose ensuite quel est son programme général, quelle organisation offre aux exposants les garanties désirables.

Les groupes du comité par élections successives ont constitué un Conseil supérieur qui a pris en main la direction générale de l'Exposition, trouvant un moyen terme pour donner à l'Exposition, l'impulsion active et désintéressée qui lui était indispensable, sans laisser cependant à la municipalité une charge et une responsabilité que la politique pouvait encore accroître.

De l'ensemble de ces documents, il ressort que l'entreprise générale, l'exécution des travaux et en général les aléas de perte et de bénéfice sont supportés par un seul concessionnaire M. Claret, que les grands travaux du barrage de Suresnes ont à juste titre rendu célèbre, M. Claret, à l'égard de la Ville, a le rôle que jouait en 1889 près de l'état et de la Ville de Paris la fameuse Société de garantie que l'émission des bons-tickets fut destinée à rembourser et à désintéresser. Toute la partie technique comme tout ce qui est relatif à l'exploitation proprement dite le concernant d'une façon absolue, sous la surveillance et le contrôle de la Ville exercés par un délégué municipal.

Mais la Ville, après le vote de subventions considérables a tenu de son côté, en raison de sa participation effective, à conserver la direction générale afin de bien marquer le caractère large et désintéressé de l'œuvre qu'elle avait conçue, le but d'expansion industrielle et commerciale qu'elle voulait atteindre.

Elle a d'abord dans ce but voté, de concert avec le Conseil général, des subventions qui atteignent près d'un million pour les expositions d'intérêt public

(hygiène, assistance, enseignement, beaux-arts) : puis elle a fait appel au dévouement de la Chambre de commerce qui avait déjà voté pour l'Exposition 250,000 francs de subvention et qui venait d'assumer la direction complète et officielle de l'Exposition coloniale ; enfin elle s'est adressée à tout ce qui compte à Lyon un nom dans l'industrie, le commerce, les lettres, les arts, et elle a formé un grand Comité d'organisation et de patronage, divisé en autant de groupes et de classes qu'en indiquait la classification générale.

Ainsi, toutes garanties d'indépendance, de sécurité sont données aux exposants en même temps que l'Exposition par cette méthode devient une des manifestations commerciales les plus sérieuses, des plus pratiques, les plus techniques de notre temps.

L'idée qui a présidé au développement de l'Exposition coloniale, règne, on peut le dire, en maîtresse sur l'Exposition générale et en règle l'ordonnance.

Elle veut que les produits exposés ne le soient pas seulement dans un arrangement propre à flatter les yeux, mais encore suivant des dispositions qui les fassent servir au profit commercial de notre nation.

Pour les colonies, par exemple, ou pour les pays d'Orient, on ne rêve pas de ressusciter une rue du Caire quelconque, l'imitation serait déplorable et nécessairement inférieure, mais on a le souci de montrer ce qu'ils produisent et ce qu'ils consomment. Ce qu'ils produisent, afin s'il est possible de leur ouvrir en France un marché d'importation ; ce qu'ils consomment afin que notre commerce se rende compte de leurs besoins, de leurs goûts, de leurs habitudes pour pouvoir livrer aux indigènes les articles qu'ils sont accoutumés d'acheter et par suite de nous ouvrir à nous-mêmes un large et nouveau marché d'exportation. A ce titre on pourra dire que l'Exposition coloniale de Lyon aura été en même temps qu'une hardie innovation, une véritable révélation et une source de débouchés et de profits nouveaux.

Le même souci d'utilité pratique se retrouve dans les moindres détails de l'organisation.

L'Exposition de Lyon se pique d'être une véritable leçon de choses, non seulement pour le public des visiteurs, mais aussi pour les intéressés eux-mêmes.

Toutes les dispositions prises révèlent le désir de permettre à l'exposant de retirer de l'effort fait le maximum d'utilité et d'avantages, en même temps que de faciliter à tous ceux qui le voudront le moyen de se mettre au courant de tous les progrès réalisés dans chaque industrie.

C'est par exemple la soierie avec une monographie complète de la soie ; c'est la minoterie avec ses machines en activité, ce sont les forêts avec les démonstrations pratiques et concluantes sur le reboisement des forêts ; ce sont les négociants en vins, avec leur laboratoire et leur chai modèle. Partout se retrouve la trace de la même préoccupation.

Cette préoccupation, qui est tout à l'honneur des organisateurs, peut avoir des résultats inattendus.

Il est certain qu'elle frappera, qu'elle a frappé déjà l'attention des représentants de la grande industrie et du haut commerce.

C'est à ce sentiment qu'on doit probablement les adhésions considérables déjà obtenues des premières maisons de France et d'Italie.

Ce souci désintéressé apparaît encore dans l'ardeur avec laquelle, en ce qui la concernait, la Ville a favorisé les expositions ouvrières, les expositions scolaires et celles des beaux-arts. Elle a en même temps indiqué une solution pratique des quelques difficultés encore soulevées à l'heure actuelle. Il est des sections d'exposants qui n'ayant pas de budget suffisant comme les syndicats ouvriers, ou ne devant pas retirer de l'Exposition de profit matériel comme les écoles, peuvent difficilement supporter les frais, pourtant bien réduits, qu'entraîneraient leur participation.

Il n'est pas possible d'autre part, il serait injuste et dangereux de mettre ces frais à la charge du budget de l'Exposition.

Qu'a fait la Municipalité ?

Exactement ce qui fut la règle pour l'Exposition de 1889. Ou elle a fourni, pour ce qui était de son domaine, les subventions nécessaires, ou, par exemple,

pour les écoles dépendant soit de la Chambre de commerce, soit de l'Etat, elle a fait appel à l'Etat et à la Chambre de commerce. Il serait très facile, pour les écoles ou les syndicats qui désirent exposer, de solliciter de même un appui financier des pouvoirs publics et des municipalités, desquels ils ressortissent. C'est la solution la plus prompte et la plus équitable.

Par l'exposé qui précède, on peut se rendre compte de la conception générale de l'Exposition de 1894. Elle repose sur des bases sérieuses et solides qui permettent de faire, en toute confiance et dans la certitude d'un grand succès, appel à toutes les adhésions.

III

A cette conclusion, il n'y a rien à ajouter ; le rendez-vous que Lyon a assigné au monde du travail, les producteurs du monde entier l'ont déjà accepté. L'Exposition a franchi depuis sa jeunesse bien des pas difficiles ; elle a eu à lutter contre des obstacles et des préventions de tout genre. Elle a été « mal en nourrice » pour employer une expression populaire. Mais c'était une robuste personne ; elle avait jeté dans le cœur de la population laborieuse des sympathies que rien n'a pu détruire. Dans l'éclat de son triomphe, alors qu'elle amènera dans notre ville rénovée des flots d'étrangers, que les visiteurs se succéderont par les trains bondés, que les concours et fêtes suivront les fêtes et concours dans un défilé où cyclistes, tireurs, musiciens, gymnastes, savants congressistes, chacun aura sa part. Ce sera la récompense de tous ceux qui n'ont jamais désespéré, que de voir cette affluence énorme multiplier partout largement, inépuisablement, les éléments d'une incroyable activité et d'une légitime richesse. Ce jour-là, quand on n'oubliera pas M. Claret, l'entrepreneur général, qui a eu sa part d'inquiétudes et de peines, dans la lutte qu'il a fallu soutenir, il ne faudra pas non plus oublier le Conseil supérieur et sa commission permanente : elle a assuré l'Exposition, à un moment critique, en sonnant le ralliement au drapeau de Lyon. ***

PARTIE OFFICIELLE

Exposition de Lyon en 1894

COMITÉ RÉGIONAL DE BESANÇON

MM.

DUBOURG (P.), négociant, président de la Chambre de commerce de Besançon.
JAPY (H.), industriel, vice-président de la Chambre de commerce, à Badevel.
SANDOZ (Ch.), négociant, trésorier de la Chambre de commerce, à Besançon.
BRÉTILLOT (M.), banquier, membre de la Chambre de commerce de Besançon.
WEIBEL (J.-B.), industriel, membre de la Chambre de commerce de Besançon.
BONIFACQ, fabricant d'horlogerie, président du Syndicat de l'horlogerie de Besançon, membre de la Chambre de commerce.
BONAME (Louis), président du Syndicat de l'horlogerie de Montbéliard, membre de la Chambre de commerce, à Saloncourt (Doubs).
POULET (E), vice-président de la Société d'Agriculture du Doubs, membre de la Chambre de commerce de Besançon.

SYLVAIN (André), président du Syndicat de l'horlogerie de Morteau, membre de la Chambre de commerce, à Morteau (Doubs).
VIELLARD, député, président de la Société forestière de Franche-Comté et du territoire de Belfort, à Morvillard (Haut-Rhin).
SAGLIO, directeur de la Compagnie des Forges d'Audincourt et dépendances, à Audincourt.
PEUGEOT (Armand), industriel, conseiller général, à Valentigney (Doubs).
JULIEN (Félix), président du Comité mixte des Syndicats de l'horlogerie, à Besançon.
GONDY, fabricant d'horlogerie, à Besançon.
FROMENT, industriel, à Besançon.
MORLET, négociant, à Besançon.
M. LE PRÉSIDENT de la Chambre consultative des Arts et Manufactures de Montbéliard.
MAIROT (Henri), ancien président du Tribunal de commerce de Besançon.
FÉNON, directeur de l'Ecole nationale d'horlogerie, à Besançon.
BONNET, directeur de l'Ecole professionnelle de Montbéliard.
GIACOMOTTI, directeur de l'Ecole municipale des Beaux-Arts de Besançon.
SAHLER (Léon), filateur, à Audincourt (Doubs),
DELAVALLE, inspecteur primaire honoraire, à Besançon.

CONSEIL GÉNÉRAL

Première répartition du crédit de 200.000 francs voté par le Conseil général, pour assurer la participation du Département à l'Exposition universelle de 1894.

(Extrait du Procès-verbal de la séance du 11 octobre 1893.)

Au Comité de l'Horticulture....	10.000
Au Concours de Tir.....	10.000
Au Concours Musical.....	8.000
Au Concours de Gymnastique ..	5.000
Au Comité des Régates internationales	2.000
A l'Exposition ouvrière des Chambres syndicales	5.000
A l'Exposition de l'Assistance publique et de l'Hygiène	12.000
A l'Exposition des Ecoles du département	15.000
A l'Exposition des Arts libéraux.	6.000
A l'Exposition des Musées	2.000
A l'Exposition des Ecoles d'Agriculture et d'Horticulture.....	5.000
Aux Congrès.....	5.000
Pour la Construction d'un Pavillon du département	15.000
TOTAL.....	100.000

CONSEIL MUNICIPAL

Répartition de la subvention de 100.000 francs à l'organisation d'une exposition ouvrière en 1891.

(Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal. Séance du 7 novembre 1893.)

Cartonniers.....	350
Charpentiers.....	1.600
Chauffeurs-Mécaniciens.....	1.500
Coffretiers-Malletiers	800

<i>Coiffeurs</i>	1.200
<i>Coupeurs-tailleurs</i>	800
<i>Cordonniers</i>	1.500
<i>Ebénistes, Sculpteurs, Mou-</i> <i>leurs</i>	10.000
<i>Galochiers Monteurs</i>	700
<i>Jardiniers</i>	1.000
<i>Lithographes</i>	3.000
<i>Menuisiers</i>	7.000
<i>Mouleurs et Fondeurs en cui-</i> <i>vre</i>	8.000
<i>Orfèvrerie Lyonnaise</i>	10 000
<i>Outilleurs-sur-bois</i>	1 125
<i>Ouvriers en sièges</i>	3.000
<i>Passementerie Lyonnaise</i>	7.500
<i>Sabotiers, Galochiers, For-</i> <i>miers</i>	1.225
<i>Sellerie Lyonnaise</i>	3.300
<i>Serruriers</i>	7.000
<i>Tailleurs</i>	1.500
<i>Tourneurs-Corroyeurs</i>	1.500
<i>Terrassiers-Puisatiers</i>	900
<i>Tissage réuni (Soierie lyon-</i> <i>naise)</i>	17.000
<i>Tapissiers</i>	5.000
<i>Tourneurs-Robinetiers</i>	1.000
<i>Tissage mécanique</i>	500
<i>Tonnellerie Lyonnaise</i>	1.000
TOTAL...	99.000
Somme pour frais divers à la disposition de la commission d'organisation	1.000
TOTAL...	100.000

**

M. Fernand Blum vient d'être désigné par M. le sous-secrétaire d'Etat aux colonies comme *Commissaire de l'Exposition permanente des Colonies à l'Exposition de Lyon*.

M. Théodore Ginsburger a été choisi en même temps comme Secrétaire correspondant à Lyon de ce Commissariat.

Pour tous renseignements ou communications s'adresser à Paris, à M. Fernand Blum, Palais de l'Industrie, porte XII. Siège du Commissariat, et à Lyon, à M. Ginsburger, 10, rue des Archers.

ERRATUM. — Dans notre numéro du 9 courant, nous avons reproduit le règlement spécial des concessions pour établissements de consommation.

C'est par erreur que nous avons parlé du prix de 50 fr. pour les établissements situés dans l'enceinte de l'Exposition sur les terrains découverts et où la construction des bâtiments sera à la charge du permissionnaire (art. 4.) Le prix réel est de 100 fr. le mètre superficiel.

PARTIE NON OFFICIELLE

L'EXPOSITION DE LYON

ET LE GOUVERNEMENT

L'Exposition de Lyon a reçu du Conseil général du Rhône, du Conseil municipal, de la Chambre de commerce, de précieux encou-

ragements pécuniaires et moraux, mais elle est encore à attendre, d'une façon plus effective, l'appui des Pouvoirs publics. L'appui du Gouvernement lui est aujourd'hui d'autant plus nécessaire, qu'elle a à compter avec la redoutable rivalité d'Anvers, dans une lutte économique où désormais, le bon renom de la France et ses intérêts matériels sont également engagés.

Dans une lettre que M. Ulysse Pila, vice-président du Conseil supérieur, vient d'adresser à MM. les sénateurs et députés du Rhône, le Conseil supérieur de l'Exposition fait connaître la situation de celle-ci au regard des Pouvoirs publics.

Sollicité par M. le Maire de Lyon d'intervenir en faveur de l'Exposition, M. le Président du Conseil, Ministre de l'Intérieur, a répondu que cette question était du ressort de son collègue du Commerce.

Le Conseil supérieur a écrit à M. le ministre des Affaires étrangères, pour lui demander d'informer officiellement nos agents consulaires à l'étranger, de l'ouverture d'une exposition à Lyon, et de les munir d'instructions officielles leur permettant d'encourager et, au besoin, solliciter les adhésions. Le Conseil a insisté, en outre, sur l'intérêt qu'il y aurait, pour notre région et pour la France entière, à ce que le Siam fût représenté dans cette grande démonstration de notre expansion coloniale. La réponse a été ajournée après avis du Ministre du Commerce.

M. le Ministre du Commerce saisi par M. le Président du Conseil, par M. le Ministre des Affaires étrangères et par le Conseil supérieur de l'Exposition, n'a pas encore répondu d'une façon aussi complète qu'il est permis de le désirer. En dehors de la question de subvention, par laquelle l'Etat peut surtout affirmer la réalité de ses sympathies, M. le Ministre des Finances a été saisi d'une demande tendant à faire accorder à l'Exposition, le droit de passage, pour une voie ferrée, des terrains déclassés en bordure du Parc, et le droit d'usage pour la clôture de ces mêmes terrains. Nous avons eu l'occasion déjà, de parler de cette question qui est pendante.

Le Conseil supérieur de l'Exposition après avoir établi l'importance réelle de cette œuvre éminemment nationale, émet l'espoir que l'Etat voudra bien lui accorder une subvention de 300.000 francs.

En terminant, M. Ulysse Pila, au nom du Conseil supérieur, rappelle les sacrifices énormes que la province s'impose en toutes circonstances, au profit et pour la gloire de la capitale; notre ville qui n'a jamais refusé son concours le plus large et le plus généreux, à toutes les entreprises d'intérêt public, mérite bien que l'Etat vienne, à son tour, contribuer au succès de l'œuvre dont elle poursuit aujourd'hui la réalisation.

M. Ulysse Pila informe, en terminant, MM. les sénateurs et députés du Rhône, que tous les sénateurs et députés de la région, seront convoqués à assister à une grande réunion, qui se tiendra le 28 courant, au Grand-Hôtel à Paris, pour arrêter, d'un commun accord, un programme d'action en vue d'obtenir le concours moral et matériel de l'Etat.

**

A la dernière heure, nous recevons communication de la dépêche suivante:

Le Ministre du Commerce étudie en ce moment le concours que le gouvernement pourra apporter à la prochaine Exposition de Lyon.

Une décision ne sera prise toutefois qu'en Conseil des ministres qui statuera dans une de ses prochaines réunions.

L'EXPOSITION D'ANVERS

La feuille officielle suisse du commerce, qui paraît à Berne, insère la note suivante qui vient corroborer les commentaires dont nous avons cru devoir accompagner — dans le dernier numéro du *Bulletin* — la lettre de M. Muzet, relative à l'exposition d'Anvers.

Cette note dont le caractère est absolument officiel, est de nature à rassurer nos fabricants, sur la participation Suisse à l'Exposition d'Anvers.

« L'enquête entreprise par le *Vorort* de l'Union Suisse du Commerce et de l'Industrie, à la demande de la Division du Commerce du Département des affaires étrangères, au sujet de la participation éventuelle des industries suisses à l'Exposition universelle d'Anvers, en 1894, a donné un résultat parfaitement négatif.

Les motifs de l'indifférence manifestée à l'égard de cette exposition comme de toutes les expositions internationales qui auront lieu l'année prochaine, sont essentiellement les suivants: la lassitude croissante provenant de la succession, à des intervalles trop rapprochés, des expositions universelles; l'organisation en 1896 d'une exposition nationale à Genève qui devra présenter un tableau fidèle et complet de notre production; abstraction faite de tout autre motif, nos industries considèrent leur participation à cette entreprise comme un devoir patriotique et concentrent aujourd'hui tous leurs efforts dans ce but; de plus le fait que l'industrie française jouit sur le marché belge, malgré le revirement opéré par la France dans sa politique douanière, d'une situation aussi favorable qu'auparavant, etc.

Dans ces conditions, il ne peut naturellement pas être question de l'établissement d'une section suisse à l'Exposition d'Anvers. »

AVIS

Afin de permettre à nos abonnés et à nos acheteurs de conserver le Bulletin officiel de l'Exposition de Lyon, dont la collection formera un souvenir intéressant de cette grande entreprise, nous tenons à leur disposition de très belles couvertures toile avec fers spéciaux et lettres or.

Ces couvertures très artistiques sont vendues cinq francs prises dans nos bureaux; et six francs rendues franco à domicile. Nos abonnés et nos lecteurs n'auront qu'à nous faire tenir un mandat-poste de cette somme et ils recevront de suite la couverture du Bulletin officiel de l'Exposition de Lyon en 1894.

LES PALAIS COLONIAUX

A l'Exposition de Lyon

LE PAVILLON DE L'ALGÉRIE

— SUITE —

Nos dessins présentent l'élévation des galeries intérieures sur l'une des façades latérales de la cour. A l'extrémité de droite une coupe transversale de la façade principale, passant par l'axe du porche central, montre la structure intérieure des galeries supérieures et du dôme le plus important. A l'extrémité de gauche se dresse la silhouette du minaret.

Les galeries supérieures de la façade ne se prolongent pas sur les galeries latérales qui longent la cour; celles-ci sont simplement recouvertes d'un toit en terrasse limité en avant par une bordure de créneaux dentelés et en arrière par le mur de l'un des halls de côté de l'exposition.

Les dimensions relatives des diverses parties de l'édifice se présentent dans d'excellentes proportions qui satisfont complètement les regards et donnent une impression d'ensemble des plus heureuses.

Les dessins de détails montrent nettement le mode d'ornementation de l'une des portes d'entrée de la façade principale. Les pilastres sont ornés de moulures en relief, les dentelures des plates-bandes sont simplement venues à la peinture. Sur les entablements des deux colonnes intérieures s'appuient des consoles géminées en bois qui supportent un auvent en charpente, recouvert de tuiles, de construction simple, mais d'une couleur bien locale. Les dessins de droite donnent le détail de construction de cet auvent par le plan et la coupe passant par l'axe de la porte principale. On voit que le niveau du rez-de-chaussée est élevé de trois marches au-dessus du sol extérieur.

Dans le prochain numéro nous donnerons les dessins de l'élévation et de détail des galeries du fond de la cour et de la grande porte qui donne accès au grand hall de l'Exposition.

ÉTAT DES TRAVAUX DE L'EXPOSITION

Pavillon principal. — On est entrain de poser le plancher général du pourtour du Palais; six demi-secteurs environ, en sont munis.

On a garni d'un plancher également, le promenoir circulaire aérien qui règne sur tout le pourtour du dôme, auquel doivent donner accès quatre ascenseurs hydrauliques et du haut duquel les visiteurs pourront juger du coup d'œil d'ensemble des produits exposés et des machines en mouvement.

On met en place la balustrade pleine bordant le promenoir de chaque côté à hauteur d'appui.

La transmission de la force motrice aux diverses machines et aux différents appareils mécaniques en mouvement doit se faire électriquement à l'aide de câbles placés en dessous du sol. On les introduit dans des tuyaux en terre juxtaposés, installés dans des tranchées partant du centre du dôme et dirigées suivant

les rayons de la circonférence, en-dessous du plancher.

On bitume un promenoir circulaire destiné à séparer le plancher du pourtour de celui du dôme.

On continue le forage du puits du troisième ascenseur. Le travail est un peu plus long que pour les puits précédents, par suite de difficultés survenues dans le tubage du trou.

Pavillon de la ville de Lyon et du département du Rhône. — On achève la peinture des charpentes métalliques et on ferme les côtés du pavillon par une cloison en planches. Ce travail est presque achevé.

Pavillon symétrique. — Ce pavillon est formé de sept travées, à l'aide de huit fermes de 25 mètres d'ouverture reposant sur des poteaux de 10 mètres de hauteur.

Le gros œuvre de ce pavillon est terminé, les fermes sont reliées par les pannes et les ferrures du ciel-ouvert sont en place. Il n'y a plus à poser que les chevrons pour la partie qui doit recevoir des tuiles.

Postes et Télégraphes. — Les enduits extérieurs de ce pavillon sont achevés, ainsi que son plancher.

Pavillon de la Presse. — On vient de terminer le plancher en sapin de ce pavillon; les enduits extérieurs sont presque achevés, on fait les plafonds.

Mines de Blanzv. — On a posé les tuiles de la couverture, qui sont de couleur noire, s'harmonisant avec les produits miniers que doit contenir le pavillon.

Palais des Beaux-Arts. — On dresse les corniches en bois de la façade principale. On a amené à pied-d'œuvre quatre colonnes en fonte devant former le péristyle de la grande entrée.

On continue la couverture de ce pavillon.

Agriculture. — Le travail de ce palais pendant la semaine, a consisté dans divers agencements à la couverture, et ce palais sauf les clôtures, peut être considéré comme achevé.

Palais coloniaux. — Passons aux Palais des colonies.

Algérie. — Les enduits de la façade principale sont terminés, ainsi que ceux des façades de la cour intérieure.

Le minaret est également achevé.

On a terminé la mise en place des poteaux et des fermes formant l'agrandissement du hall postérieur.

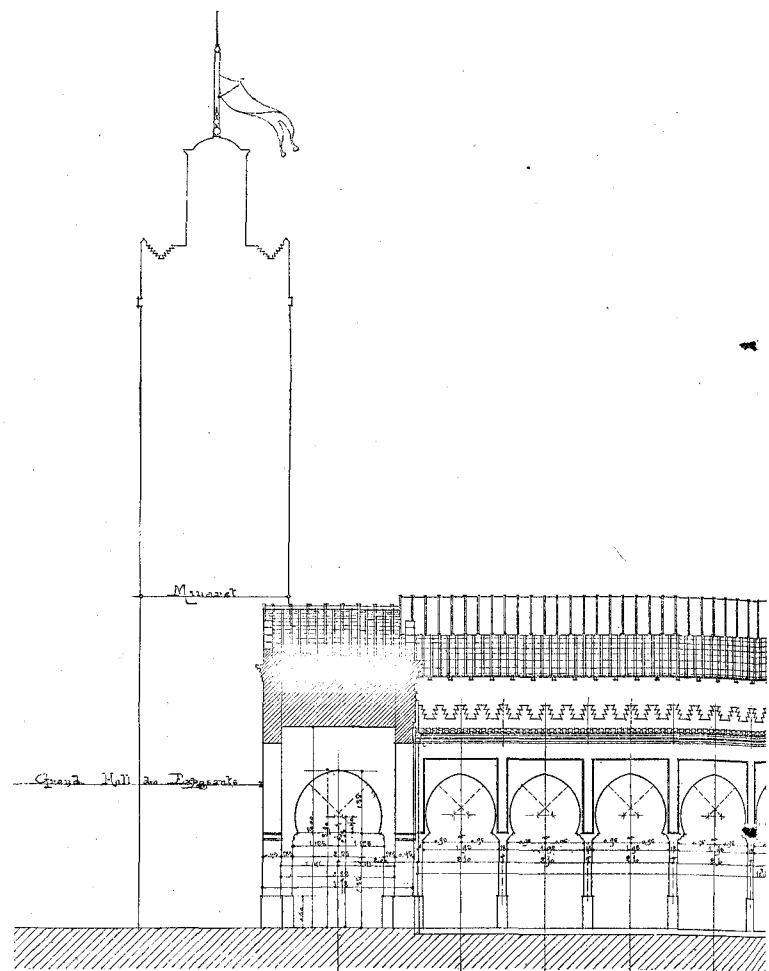
Tunisie. — L'enduit en plâtre de la carcasse en bois du minaret est fait sur la moitié de la hauteur de ce dernier.

On commence ceux de la façade principale, qu'on ornemente à l'aide de niches découpées dans les murs en pisé.

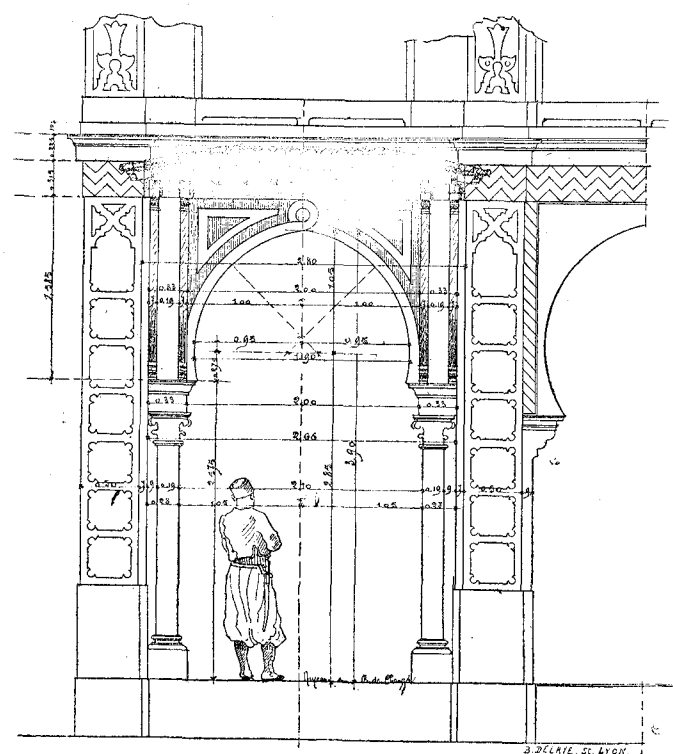
Les plafonds des pavillons principaux Nord et Sud, ainsi que ceux des annexes les reliant, et ceux des souks sont faits.

On pose les tuiles de la couverture de ces deux pavillons, et ces dernières vernies et de couleur verte leur donnent un fort bel aspect.

Indo-Chine et Annam. — On a cons-



EXPOSITION DE LYON. — PAVILLON DE L'ALGÉRIE



EXPOSITION DE LYON. — PAVILLON DE L'ALGÉRIE

truit une baraque provisoire pour l'habitation momentanée des ouvriers annamites dont nous avons parlé dans notre dernier numéro, et qui est entièrement en bois.

L'Administration a apporté les plus grands soins à la construction de ce bâtiment érigé en vue de la plus grande commodité et de l'hygiène.

Ainsi, le plancher est élevé de soixante centimètres environ au-dessus du sol. On y accède à l'aide de 4 marches.

Les côtés du bâtiment sont formés de deux parois en planches, séparées par un intervalle rempli de sciure de bois, matière peu conductrice de la chaleur.

La construction ci-dessus se compose d'une

Nous avons visité le reste de l'habitation ; la cuisine était en pleine activité ; sur le fourneau, le diner était préparé par le maître coq de la colonie et son aide.

Il se composait du classique pot-au-feu et d'un ragoût de choux coupés en minces lanières, mélangés de petits morceaux de viande, que le cuisinier à face jaune arrosait de bouillon puisé dans la marmite traditionnelle.

Dans notre dernière visite, les quatre décorateurs travaillaient, dans l'intérieur du palais, à l'ornementation des piliers des vérandas qu'ils ont recouverts de plâtre.

Ils les décorent d'hiéroglyphes et de caractères en noir, ayant l'aspect particulier de ceux qu'on voit sur les objets venant de Chine ou du Japon.

Les charpentiers français font la toiture du palais sur les dessins des annamites, ces derniers ne s'occuperont que des ornements.

Les menuisiers annamites ont fabriqué eux-mêmes, diverses pièces de leur mobilier : tables à manger et à toilette, bancs avec et sans dossier, escabeaux, etc.

Leurs outils sont primitifs et de dimensions si faibles qu'on les prendrait pour des joujoux d'enfant.

Les charpentiers français nous faisaient remarquer combien les ouvriers européens faisaient plus de besogne que les Annamites.

Il y avait aussi un sculpteur qui travaillait un bloc de sapin ou de bois de pin.

Le levage des deux formes devant former l'agrandissement du hall postérieur est fait. On va procéder à sa clôture en moellons en pisé-mâchefer.

Chemin de fer électrique d'accès à l'Exposition. — On va commencer, à l'entrée du Parc, les fondations de l'usine génératrice de force de ce chemin de fer, qui est construit sur un modèle nouveau par M. Claret et sur lequel nous reviendrons. Il doit amener par les quais les voyageurs du centre de la ville, sa gare de départ devant se trouver près du pont Lafayette.

On a amené sur place les pièces de charpente du pavillon de l'usine et les traverses du chemin de fer.

Tramways électriques de ceinture dans l'Exposition. — On commence les fondations de l'usine destinée à fournir la force motrice qui doit servir à actionner les dynamos pour la charge des accumulateurs.

Clôture d'enceinte de l'Exposition. — On a commencé l'enclos en planches qui doit limiter l'espace réservé à l'Exposition ; seulement, il n'y a que la partie longeant la digue du Rhône, qui soit faite, de manière qu'on laissera, le plus longtemps possible, l'accès du Parc libre aux promeneurs, pendant la période de construction.

LA PUBLICITÉ

Quelques reproches nous sont aimablement formulés par un aimable correspondant : il croit que la publicité n'est pas faite d'une façon suffisante.

Il ne faut être, dans la vie, injuste pour personne, et il vient toujours une heure où l'on regrette toujours des critiques inconsidérément portées.

Il n'y a pas, et il ne pouvait y avoir à l'Exposition, de bureau de « réclame » proprement dit. Un tel bureau comportait l'établissement d'un crédit spécial incompatible, d'une part, avec le budget de l'Exposition, et d'autre part, avec le caractère d'intérêt général de notre grande œuvre lyonnaise de 1894.

Avec un sentiment remarquable de ce qu'exigeait la grandeur de notre ville, avec un désintéressement absolu, tous les journaux lyonnais se sont entendus pour réserver aux communications de l'Exposition, une large place dans leurs colonnes.

Un comité s'est constitué sous la présidence de M. Léon Delaroche, directeur du *Progrès*, la vice-présidence de MM. Leclerc, rédacteur en chef du *Nouveliste* et Simyan, directeur du *Petit Lyonnais*. Ce comité a pour trésorier, M. Etienne Charles, du *Salut public*, pour secrétaires, MM. Berlot, de l'*Express* et Gebelin, du *Peuple* ; on voit que le Comité est écclectique.

Chaque semaine, un de nos confrères de la presse quotidienne est de service à l'Hôtel de Ville ; il consulte la correspondance et juge de l'opportunité d'une note. On a pu voir, du reste, combien large était la publicité donnée, depuis le fonctionnement de cette organisation.

Il ne faut cependant pas abuser des meilleures choses. Nous sommes dans la période de travail et de préparation, il ne faut pas lasser le public par des communications incomplètes ou prématurées. Chaque chose viendra à son heure.

Quant aux journaux de province et de Paris, il faut être, là, encore plus discret, n'envoyer qu'à bon escient les notes utiles. A cette condition, le Conseil supérieur a obtenu d'excellents résultats et l'on ne compte plus les journaux qui, dans le monde entier, parlent fréquemment de notre œuvre.

Quant à l'affichage, qui est une des formes de la « réclame », de nouvelles affiches vont être apposées. Il y en a à Chicago, il va y en avoir en Espagne.

Et les quarante ou cinquante mille brochures dont nous parlons plus haut, vont achever l'œuvre commencée et réaliser un des points les plus importants du programme de propagande.

Ces renseignements étaient utiles pour dissiper une légende qui se formait dans le public. Jamais on ne vit, entre tous les représentants de la presse, une unanimité et un accord plus grand et plus désintéressé. A eux aussi, iront légitimement après le succès, les remerciements de la population lyonnaise.

DE CHICAGO A LYON

Le Conseil supérieur a reçu d'excellentes nouvelles de la mission confiée à M. Chabrières. Notre éminent compatriote a réuni les exposants japonais, d'accord avec le commissaire impérial.

L'exposition des Japonais à Chicago est énorme. Ils ont exposé aux mines, à l'agriculture, aux Beaux-arts, où leur section est mer-

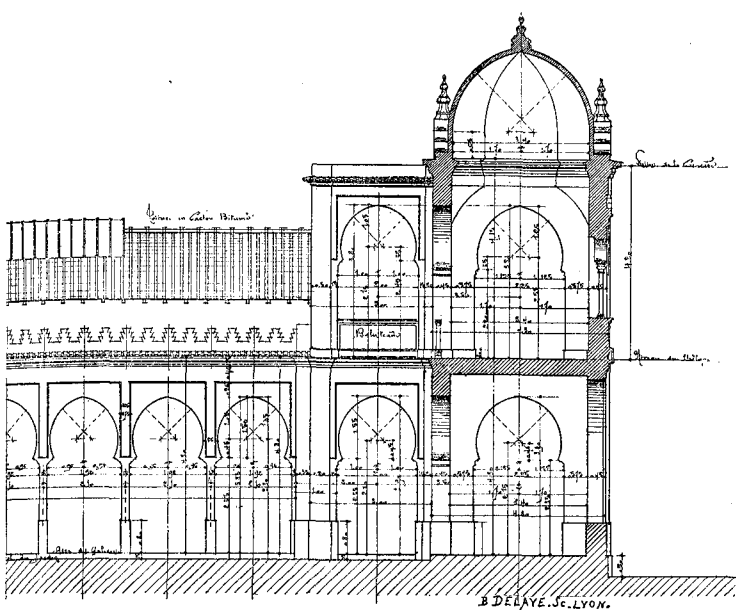


FIG. — ÉLEVATION DES GALERIES INTÉRIEURES.

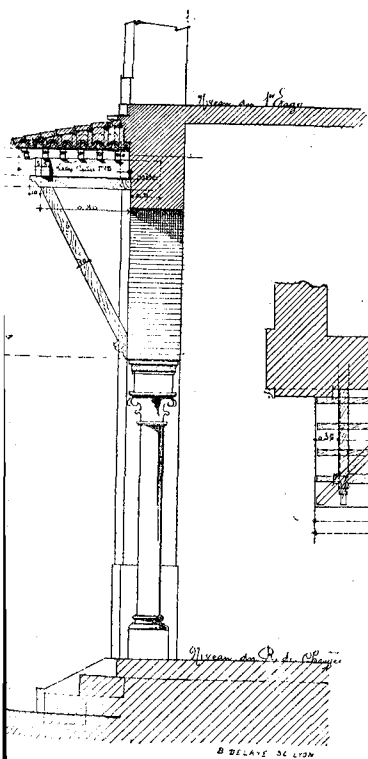


FIG. — DÉTAILS DE L'UNE DES PORTES PRINCIPALES.

grande pièce servant de dortoir, de réfectoire et de salle de réunion pour la petite colonie d'ouvriers qui, comme nous l'avons dit, comprend 9 membres ; elle est séparée par un couloir y donnant accès, de trois autres pièces, qui sont carrelées et qui servent, l'une de cuisine, l'autre de salle de bains, la troisième d'office.

Nous avons assisté, dans notre visite d'aujourd'hui, à l'inauguration de l'habitation par les Annamites.

Les petits lits en fer, garnis de sommiers, matelas et couvertures à l'euro péenne, sont placés le long des parois.

Au milieu, la table et les bancs. Le couvert était mis et fort bien ordonné.

veilleuse, au Palais des manufactures où nulle autre nation n'occupe une superficie aussi considérable.

Ce qui faisait la difficulté de leur adhésion à l'Exposition de Lyon, c'est que partout tous les objets appartiennent à des propriétaires différents. Chaque magasin est une association de 30 à 60 exposants. On voit par là combien de consentements il fallait obtenir.

Une autre difficulté consistait dans la gratuité du voyage accordée à ses nationaux par le gouvernement japonais et dont le transport à Lyon faisait probablement perdre le bénéfice.

Comment toutes ces difficultés se sont-elles aplanies, le gouvernement japonais s'est-il décidé à envoyer à Lyon sa propre exposition? Nous n'avons pas encore de renseignements précis.

Ce qu'il y a de certain, c'est que le ministère des affaires étrangères a reçu de son consul à Chicago un télégramme l'informant que l'adhésion des Japonais pouvait être considérée comme à peu près certaine.

Nous ne doutons pas que d'ici peu cette probabilité se change en certitude.

* *

Une autre conséquence heureuse de la mission de M. Chabrières a été l'entente passée avec M. Douglas, le « manager » de la « Chicago Talking Co ». En bon français, exploitation des phonographes et graphophones de la Co Edison.

Ils ont fait fureur à Chicago. La Compagnie payait une simple redevance sur ses recettes. De ce chef elle a versé à l'Exposition la jolie somme de 33.302 dollars, en chiffres ronds, plus de cent cinquante mille francs!

Nous avons enlevé à Anvers les graphophones et les phonographes.

C'est une première revanche!

La Brochure de la Direction Générale

La Direction générale de l'Exposition de Lyon a eu l'heureuse idée de réunir, sous forme d'une élégante brochure, ornée de très jolies gravures, différents renseignements techniques ou généraux de nature à intéresser les commerçants et les industriels. Il importait, en effet, que les personnes qui, par la profession qu'elles exercent, sont en situation de pouvoir prendre part à cette œuvre essentiellement patriotique, fussent mises à même non seulement de connaître les tarifs d'emplacement, le règlement d'organisation et la classification des produits, mais encore de juger de la valeur, du mérite et de l'intérêt que présentera l'Exposition universelle, internationale et coloniale de Lyon.

Adressée aux Chambres de commerce françaises, tant en France qu'à l'étranger, aux Chambres de commerce étrangères en France, aux gouverneurs des colonies, à nos consuls et agents consulaires, aux consuls des nations étrangères, aux maires de toutes les grandes villes de France, aux préfets, aux représentants de l'Exposition, sur tous les points du globe, etc., cette brochure, placée par leurs soins, sous les yeux des commerçants et des industriels, apprendra à ceux-ci que nulle autre cité n'offre au même degré que Lyon les conditions qui peuvent rendre une exposition à la fois attrayante et utile.

Le *Bulletin officiel* a offert à la Direction géné-

rale quelques-unes de ses gravures que nos lecteurs ont déjà appréciées dans le journal. Les gravures dont nous parlions en commençant et qui reproduisent, soit la façade du palais de l'Algérie, du palais du Tonkin et de l'Annam, du palais de la Tunisie, également gracieux, soit quelques-unes des vues les plus pittoresques de notre magnifique parc de la Tête-d'Or, donneront un avant-goût du superbe spectacle que l'Exposition constituera pour les yeux. D'ailleurs, un plan général de l'Exposition permet de se rendre, par avance, un compte exact de la multitude variée des palais et des pavillons, groupés autour du palais central qui, l'an prochain, solliciteront la curiosité du public.

L'EXPOSITION DE LYON

ET LA PRESSE PARISIENNE

Sous le titre « A L'EXPOSITION DE LYON » La *Revue des Expositions* qui se publie à Paris, a inséré dans son dernier numéro l'article suivant dû à la plume de M. Maurice Dérioux :

C'est surtout vers la fin d'une année que l'on songe aux résultats obtenus pendant la période écoulée, que l'on calcule d'avance les résultats probables de l'année future.

1893 a été d'une fécondité rare en Expositions locales et professionnelles; c'est un fait dont doivent se féliciter l'industrie et le commerce; 1894 ne doit point rester au-dessous d'une tâche si bien commencée, il doit voir la continuation de cette œuvre dans d'immenses travaux de centralisation et d'ensemble. C'est là, croyons-nous, le grand point acquis pour les Expositions universelles qui doivent illustrer la prochaine année.

Depuis longtemps déjà, chacun parle de ces Expositions qui doivent faire de l'année 1894 une date mémorable dans l'histoire du commerce et de l'industrie.

Ce sera la France qui possédera la plus grandiose de ces manifestations internationales et dès aujourd'hui nous pouvons affirmer, pour l'Exposition universelle de Lyon un succès sans précédent dans ce genre.

Un récent voyage à Lyon nous met heureusement à même de faire profiter nos lecteurs de ce que nous avons vu et de leur donner comme un avant-goût des merveilles qui figureront dans cette Exposition.

L'emplacement choisi est le parc de la Tête-d'Or, où peuvent s'étaler sans se gêner, dans un espace unique, les Expositions les plus diverses et les plus étendues. Chaque spécialité aura sa place au milieu de l'emplacement choisi pour chaque pays. Nous ne pouvons rien dire encore des expositions particulières, quoique nous sachions de source certaine que le nombre des exposants est déjà considérable; un mot seulement sur les monuments principaux à l'intérieur et autour desquels seront groupés les produits exposés.

Entrant à l'Exposition par la grande entrée principale, située près des quais du Rhône, en face du point terminus des lignes de tramway venant du centre de la ville et de la gare, nous laisserons à gauche toute la large bande de terrain qui suit le lac de la Tête-d'Or et qui est déjà couverte des palais réservés aux Expositions des colonies, entre lesquels s'étendra toute

l'Exposition horticole, dominée par un immense bâtiment appelé palais de l'Horticulture.

La partie droite du terrain, qui affecte une forme moins allongée et s'approche davantage d'un carré, comprendra la portion la plus importante de l'Exposition.

Citons seulement les noms des palais de l'Enseignement et des Arts Libéraux, des Arts religieux, entre lesquels nous passons, au travers des jardins décorés par des architectes paysagistes, en laissant à gauche le pavillon de la Presse et d'autres constructions importantes et nous arrivons tout de suite au Palais principal de l'Exposition.

C'est une immense rotonde d'environ 250 mètres de diamètre, recouverte d'une coupole à charpente métallique, dont la faite est à 60 mètres au-dessus du sol. Dans ce gigantesque monument seront disposées les expositions diverses et chaque groupe de produits analogues occupera un secteur de ce cercle immense. De cette disposition résulte que nulle exposition ne sera sacrifiée pour en mettre une autre en évidence et que chaque exposition partielle jouira des mêmes avantages que toutes les autres. La visite de ce palais sera faite suivant des chemins circulaires concentriques au palais, coupés par d'autres chemins dirigés suivant les rayons du cercle et aboutissant à un emplacement central où sera placée une fontaine monumentale. Enfin, un chemin circulaire aérien permettra de visiter l'Exposition à vol d'oiseau, de prendre un coup d'œil d'ensemble des merveilles qui figureront au-dessous.

C'est donc là, comme il a été déjà dit par un de nos confrères lyonnais, une véritable encyclopédie vivante, dans laquelle il suffira de suivre un des chemins circulaires pour en tourner les pages. Il y a donc ici une idée neuve et ingénieuse dont le succès n'est pas contestable.

La conception grandiose et habilement comprise de ce magnifique édifice est due à M. Claret, le Concessionnaire général de l'Exposition de Lyon, qui a lui-même organisé et dirigé l'exécution de cet imposant travail, aujourd'hui achevé, et que nous regrettons de ne pouvoir étudier en détail comme il le mérite. Habilement secondé par des hommes dont nous avons pu apprécier la compétence et l'affabilité lorsqu'ils nous ont gracieusement fourni sur les lieux mêmes tous les renseignements désirables en nous signalant et nous expliquant tous les points intéressants ou curieux qui auraient pu échapper même à une visite approfondie, le directeur de l'Exposition de Lyon peut compter sur un succès sans précédent, à la suite duquel il pourra se féliciter d'avoir agrandi l'essor industriel et commercial de la France entière.

Terminons ce coup d'œil rapide en signalant derrière la coupole centrale, le palais des Beaux-Arts, de l'Agriculture, l'Exposition viticole, etc.

Nous en passons, et des meilleurs, et laissons entièrement à nos confrères mondains le soin de s'occuper des distractions nombreuses et artistiques qui seront offertes aux visiteurs.

Avant de terminer, il nous faut cependant signaler le tramway électrique, relié directement au chemin de fer, et qui fera le tour inté-

ricur de l'Exposition et des rives du lac qui y est renfermé.

N'insistons pas davantage, nous croyons avoir donné à nos lecteurs une idée de cette grande Exposition prochaine et nous ne pouvons que les engager vivement à y faire figurer leurs produits certains d'avance que les récompenses qu'ils y obtiendront compteront parmi les plus importantes, aux yeux de ceux qui savent discerner une grande et une petite exposition, certains aussi qu'ils seront grandement rémunérés par la foule énorme des visiteurs qui va affluer de tous les points de la France et même du monde.

Nouillettes aux Œufs RIVOIRE & CARRET

PETITES NOUVELLES DE L'EXPOSITION

Nous relevons dans le journal *L'Orphéon* du 12 novembre courant, les lignes suivantes. Elles rendent une justice méritée aux efforts de ceux de nos compatriotes qui ont assumé la lourde tâche de mener à bien, le grand concours international de musique qui doit avoir lieu à Lyon, en 1894.

« Nous avons grand plaisir à annoncer que le concours de Lyon semble le plus soigneusement du monde organisé, et qu'on met, dans les moindres détails, une attention et une compétence de premier ordre. Dans sa dernière réunion, le Comité a décidé de créer, par arrondissement, une inspection formée de plusieurs commissaires chargés tout spécialement de vérifier si, le jour du concours, les orphéonistes n'ont à se plaindre ni du logement ni de la nourriture fournis par les hôteliers de la ville.

C'est là une excellente idée, et il semble qu'ainsi l'exploitation éhontée, que nous avons eu souvent à déplorer, n'aura pas lieu à Lyon.

On signale l'adhésion de Sociétés suisses et parmi les françaises : les Enfants de Lutèce, l'Orphéon Narbonnais, le Choral de Limoges, etc., etc. »

BULLETIN FINANCIER

Fonds d'Etats Etrangers. — Dans cette catégorie, c'est toujours aux Fonds Egyptiens et aux Rentes Russes que l'épargne s'adresse, en dehors de la Rente Française et des obligations de nos grandes Compagnies. Il faudra longtemps avant que la Rente Extérieure Espagnole et les Fonds Italiens reprennent faveur auprès du public.

La Rente Extérieure est suspendue à deux causes dilatoires : Le change, qui sans traité de commerce avec la France et sans emprunt extérieur, ne peut s'améliorer, et la question de Melilla. Nous ne pouvons rien pronostiquer sur la durée de ces *impedimenta*.

Quant aux Finances Italiennes, tout est dans la question du change et celui-ci ne s'abaisse pas ; et il est même à 116. M. Giolitti espère l'améliorer par le paiement des droits de douane en monnaie métallique. Paiement métallique veut dire paiement en or à l'égard de l'Allemagne et de l'Autriche ; mais pour les pays faisant partie de l'Union latine, comme la France, la Suisse, la Belgique et la Grèce, c'est sujet à contestation.

Obligations. — Le comptant a été un peu plus actif ces derniers temps et les obligations de nos grandes lignes en ont profité dans d'assez larges proportions. Le retour à cette nature de placement, s'explique facilement par la méfiance où l'on tient maintenant les valeurs étrangères.

Les Nord se rapprochent de 470. Les P.-L.-M. (fusion) sont demandées à 466, les anciennes, et 462 les nouvelles.

Les obligations Autrichiennes sont mieux appréciées et se rapprochent du cours de 420.

Les obligations des Chemins Espagnols ont été un peu plus ferme que la semaine précédente.

Les Portugaises ont été mouvementées ; de 100 francs, on est remonté à 114, pour revenir à 100. Un pas enfin a été fait dans la reconstitution de cette affaire ; le convenio doit être présenté dans l'espace de deux mois, et aux prix actuels, nous considérons ces titres plutôt comme bon marché.

La cote des différentes valeurs industrielles, jouit d'une bonne fermeté. La Dombrowa est bien tenue à 508. Trifail à 501. La Russie Méridionale à 476, prochain coupon en janvier.

La Brianks revient à 490, après 485.

Les Cuivres de Lyon-Mâcon ont été recherchés jusqu'à 440.

Sociétés de Crédit. — Le Crédit Foncier est en hausse. La rente 4 1/2 a monté et son portefeuille contenait au 31 décembre 1892 un stock important de cette rente, en outre, il sera l'intermédiaire des opérations de trésorerie que nécessitera la conversion.

Le Crédit Lyonnais, lui, n'a pas de portefeuille de rentes, mais il aura aussi son bénéfice d'intermédiaire ; de plus, il existait un découvert à Paris et on a voulu l'exploiter. Notre marché a particulièrement profité de l'animation nouvellement redonnée aux transactions sur cette valeur. Dans les séances de mercredi, il s'est traité un grand nombre de primes. Comme toujours, on cherchait une foule d'explication à ce mouvement. Les uns parlaient de la combinaison du Panama. Les autres, d'après un journal allemand, cité par la Cote européenne, répétaient que la hausse du jour était le précurseur de l'émission, dans le courant du mois de décembre prochain, du nouvel emprunt Serbe. Nous connaissons trop le Crédit Lyonnais pour accepter cette version ; il n'endosserait pas la responsabilité morale d'un prêt à la Serbie. Disons tout simplement que le Crédit Lyonnais est une bonne valeur qui sommeillait depuis longtemps et que des spéculateurs ont voulu réveiller. On l'a comprise très honorablement dans un groupe de valeurs favorites françaises. Quant à l'inventaire ou dividende probable, ce n'est qu'après avoir passé la fin de l'année qu'on pourra en parler, les administrateurs eux-mêmes n'en peuvent rien savoir.

Valeurs industrielles. — Les actions de Mines sont bien tenues. Bien que la hausse extraordinaire du combustible dans la Grande-Bretagne n'ait pas eu d'action directe sur les prix pratiqués par les houillères du Centre, il en résultera une bonne tenue et une grande facilité d'écoulement.

M. Bourdet, administrateur délégué des anciens Etablissements Cail, vient de donner sa démission, tout en restant membre du Conseil. Cette démission n'a d'autre but que de faciliter une nouvelle organisation de la direction, suivant les désirs manifestés par le Conseil d'administration, qui conserve toujours à sa tête son actif et infatigable président, M. Bonnardel. Ainsi que nous l'avons dit, les travaux effectués cette année, ont été moins rémunérateurs que précédemment, mais les usines Cail continuent à être au premier rang de nos industries de constructions.

Extraits de la Revue hebdomadaire, de MM. E.-M. Cottet et Cie, banquiers à Lyon, 8 et 10, rue de la Bourse.

SATIN PAPIER-CIGARETTE
Le plus fin : D. ne le meilleur.
Cahier vergé pour amateurs.
Cahier gommé p. cigarettes d'avance
BOIS FRÈRES, Lyon.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de peau : dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac, de rhumatismes et de hernies, un moyen infailible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier, et enverra les indications demandées.

Photographie VICTOIRE

22, rue Saint-Pierre, au 1^{er}

SIX MÉDAILLES D'OR

Fournitures et Leçons photographiques.

KODACK, PELLICULES & PAPIER

de la Maison EASTMAN

PHOTOGRAPHE DE L'EXPOSITION DE LYON

Manufacture de Chaussures

G^{ve} LEPLANT & E^d CRÈS

Nouvelle Usine à vapeur, Bureaux et Magasins

71, cours Lafayette prolongé.
LYON-VILLEURBANNE

MAISONS DE VENTE :

Lyon-Marseille-Bordeaux-Toulouse-St-Etienne

SUCCURSALES DE LYON :

CORDONNERIE GÉNÉRALE

57, place de la République et passage Hôtel-Dieu

AU PHÉNIX

CORDONNERIE DU HIGH-LIFE
48, rue la République

CORDONNERIE SPÉCIALE

4, rue Saint-Pierre

GROS ET DÉTAIL

Commission — Exportation

MATÉRIEL PERFECTIONNÉ

ÉLECTRICITÉ

FOURNITURES ET INSTALLATIONS DE

Sonneries, Téléphones, Lumière électrique

Porte-voix, Paratonnerres

Anc^{re} Maison CHOLLET & RÉZARD

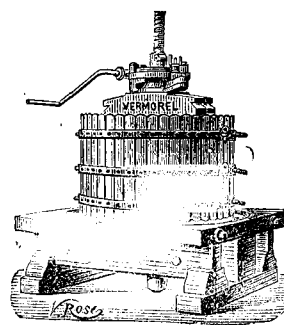
CHOLLET Successeur

Maisons : 10, Rue Bellecordière
et 28, Rue Tupin (près la rue de l'Hôtel-de-Ville)

CHABLY APÉRITIF
DIGESTIF
au Kina Calissaya
et Vins Français
VENTE EN GROS
C. DESPLAGE
LYON

V. VERMOREL, à Villefranche (Rhône)

355 premiers prix et médailles.



PRESSOIRS

perfectionnés

FOULOIRS A VENDANGES

FABRIQUE DE

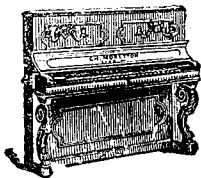
Cuves & Foudres

Alambics, Charrues vigneronnes, Pompes à vin
Demander les Tarifs

PIANOS

Ancienne Maison VIENNET
CH. MORETTON & C^{ie}, Succ^{rs}
 9, place des Jacobins, 9 (ENTRESOL)

VENTE
 au comptant
 et
 à crédit



Location.
 Accords.
 Réparations.
 Echange.

DEMANDER LE CATALOGUE ILLUSTRÉ



LE
VIN D'OR
Apéritif
 A BASE DE QUINQUINA
 MEILLEUR QUE TOUS LES MADÈRE
Louis Ferber & Fils
 LYON

CHOCOLAT DE L'UNIVERS

Exiger le véritable nom. — Maison de détail : 10, rue d'Algérie, Lyon.

MARIAGES RICHES

Maison ne demandant aucune avance d'argent à ses clients, mariant gratuitement les veuves et demoiselles et ayant de nombreux partis des deux sexes à marier de suite. S'adresser ou écrire avec timbre p. réponse à M. et M^{me} Henri, quai Claude-Bernard, 11 et 12, Lyon. Inutile à moins de 20,000 francs de dot. — Discretion absolue.

AU COLOSSE DE RHODES

MAISON HENRI BONJOUR
 42 et 44, cours de la Liberté, LYON

FABRIQUE ET GRANDS MAGASINS DE MEUBLES
 LES PLUS VASTES DE LYON

Ameublements de Salon, Glaces, Sièges, Tentures, Tapis,
 Literie complète, Meubles usuels et de style.

FABRICATION SPÉCIALE DE MEUBLES EN PITCHPIN

MANUFACTURE D'APPAREILS
 POUR LE GAZ ET L'ELECTRICITÉ
 Eclairage, Chauffage, Cuisine et Industries

BUGNOD & GARNIER

LYON — rue Vaubecour, 40, — LYON

INSTALLATIONS DE SALLES DE BAINS AU GAZ
 Depuis 250 francs.
 CABINETS DE TOILETTE A DES PRIX MODÉRÉS

Seuls Dépositaires pour Lyon et la Région des
LAMPES GAZO-MULTIPLEX
 Magasin d'Exposition et de Vente : place des Terreaux, 2

GRAND HOTEL DE RUSSIE

LYON Eclairage électrique dans les chambres. — Appartements depuis 2 fr. LYON

G^{de} BRASSERIE-RESTAURANT de l'EXPOSITION

Située dans l'enceinte même

SERVICE A LA CARTE ET A PRIX FIXE — MAISON DE 1^{er} ORDRE

Grande Salle pour Noces et Banquets

SALONS PARTICULIERS

CABINET D'EXPERTISES

Alfred JAMME

Architecte expert, Juré

Rue Remparts-d'Ainay, 11, Lyon.

Sinistres, Incendies, Expropriations.

HOTEL DE ROME

A BELLECOUR — LYON

Nouvellement restauré à neuf

PRIX MODÉRÉS

SPÉCIALITÉ DE

POSTICHES

pour dames, perruques, cache-folie, tours, nattes, chignons, etc., etc. — **Prix modérés.**

Maison Roustan

63, r. Hôtel-de-Ville, au 4^{er}, Lyon

Exposition de Lyon 1894

AGENCE MÉJEAN ET C^{ie}
 6, place des Terreaux.

Organisation spéciale pour la représentation à l'Exposition. 25 0/0 d'économie.

Renseignements commerciaux, contentieux et recouvrements.

Vente et achat de fonds de commerce, propriété, immeubles et industrie.

Prêts hypothécaires.

Placement pour employés et domestique des deux sexes.

ABONNEMENT

à tous les Journaux du monde

Agence **FOURNIER**
 14, Rue Confort, LYON

OFFICE DES
BREVETS D'INVENTION
 Français et Étrangers
 (Ancien Cabinet J. FEUILLAT, fondé en 1849)

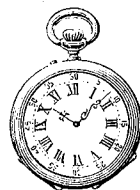
Dessins, Dépôts, Marques de Fabrique

P. BROCARD
 Ingénieur, Expert près les Tribunaux
 34, rue Ferrandière, Lyon

REPRÉSENTATION A L'EXPOSITION

HORLOGERIE DE PRÉCISION

Ch. BRISEBARD, fabricant à Besançon (Doubs)



MÉDAILLE de BRONZE — Paris 1889
 MÉDAILLE d'ARGENT — Besançon 1893
 MÉDAILLE d'OR — Monaco 1893

Montres en tous genres, garantie de 2 à 10 ans; Chronomètres, Chronographes, Tachymètres pour employés de chemins de fer. Montres non magnétique, etc., etc.

ENVOI GRATIS DU CATALOGUE

OR-EXPRESS

Pour dorer soi-même au Pinceau

tous les objets et entre autres, cadres de Glaces ou de Tableaux, Vases, Pendules, Ornaments d'église, Statuettes, Meubles de fantaisie, Baguettes de tentures, etc.

On peut aussi faire l'application sur tous les matériaux et tous les métaux.

Cet or est préparé en poudre, d'une manière scientifique et par les procédés les plus perfectionnés; après application, cette mixture qui sèche en 5 à 6 minutes produit absolument l'effet de l'or.

La boîte contient deux flacons d'or-express, un flacon de fixatif spécial, un plateau en métal, un pinceau et un mode d'emploi.

Prix : 2 francs

Aux Petits Docks du Commerce, 12, rue Confort, Lyon

HUILES & GRAISSES INDUSTRIELLES

Produits spéciaux pour Machines à vapeur, Moteurs à gaz, Dynamos, etc.

SEIGLE-GOUJON — LYON

Ingénieur-Chimiste breveté en Europe et en Amérique.

Fournisseur des C^{ies} de Chemins de fer, de la Marine et des Manufactures de l'Etat.

TÉLÉPHONE — MAISON FONDÉE EN 1854 — TÉLÉPHONE

LYON — 3, Place des Terreaux, 3 — LYON

Usine à vapeur aux Charpennes. Entrepôts à Lyon, Marseille et Alger.

PUBLICITÉ DANS L'EXPOSITION

de Lyon, en 1894

PALISSADES, PEINTURES MURALES

Kiosques Lumineux

Catalogue Général des Exposants

S'ADRESSER

AGENCE FOURNIER

14, Rue Confort, LYON

Concessionnaire de toute la Publicité Intérieure et Extérieure
 DE L'EXPOSITION

AGENCE COOK

2, place Bellecour, 2

BILLETS DIRECTS ET CIRCULAIRES POUR TOUS LES PAYS

Le Propriétaire-Gérant : V. FOURNIER.

5754. — Imp. L. Delaroche & C^{ie}, place de la Charité, Lyon.